

Nos derniers dossiers PORTAGE (1)

3 -ème trimestre 2019

La demande :

MR est propriétaire d'un bien à PARIS 11. Valeur du bien 2 M€, libre de prêt.

MR est marchand d'art, nationalité Française, 59 ans. Célibataire, il a prévu de vendre son bien dans deux ans.

Le client à besoin de liquidités afin de poursuivre son activité de marchand d'art (achat et vente d'objet de collections – financements de déplacements USA ASIE et monde pour exposer ses demandes)

Demande recherchée pour 600 K€.

Il est acquis que le client mettra son bien en vente dans les deux ans (valeur 2 M€)

La solution du portage s'impose pour lui donner des liquidités de fonctionnement. Nous libérons 600 K€, dans le cadre d'une vente anticipée du bien qu'il occupe moyennant indemnité de location pendant les deux ans. Le client reste chez lui, il vend à sa volonté suivant le marché dans les deux ans, et bénéficie de 600 Ke de trésorerie.

HYPOTHECAIRE SOLUTION se positionne :

Mise en place d'un portage sur une durée de 60 mois pour 600 K€.

Le client n'a plus de prêts en cours, le bien est libre de garantie hypothécaire.

Indemnité d'occupation mensuelle de 3290 €/ mois (6,5% du montant du prêt) est provisionnée dans le prêt des 600 K€, donc le client ne paye rien pendant les deux ans avant la vente.

Les banques françaises ne peuvent les suivre par défaut de produit, ils ne savent pas faire.

Bilan :

Portage de 600 K€ qui libère les fonds pour aider à l'activité de MR. Le client garde la liberté de vendre son bien dans les deux ans.

L'opération a été financée acte en mains – Tous les frais sont inclus dans le portage donc pas d'apport

Pas de changement de banque, pas d'ouverture de compte, pas de domiciliation de revenus.

Rendre liquide votre patrimoine pour d'autres projets.

s.busson@hypothecaire-solution.fr

06 52 34 14 84

